

## Groupe de travail « carte scolaire 2018 »

Jeudi 30 novembre 2017

Un long groupe de travail s'est tenu ce matin à la DSDEN pour entamer les travaux de carte scolaire 2018.

Le SNUipp-FSU, le SE-UNSA et la CGT éducation étaient présents.

L'avenant à la convention, dénoncé et rejeté par la FSU, plafonne le retrait de postes à -5 dans le département pour 2018. Cet avenant serait déjà en sursis sous d'obscurs prétextes de solidarité académique concernant les postes « Plus de maîtres que de classes ». Nous ne sommes pas à l'abri d'un tour de passe-passe qui permettrait à la Rectrice d'aller au-delà d'un retrait de 5 postes. Réponse après le dialogue de gestion ministériel du 4 décembre 2017.

**Le SNUipp-FSU a porté à la connaissance de l'administration les demandes d'ouverture de classe que les écoles nous avaient transmises : Boisset, Labrousse, Polminhac, Ytrac bourg, Vézac, Mauriac, RPI Junhac/Labesserette/Sansac, Thioleron (Saint-Flour). Nous contacterons prochainement ces 7 écoles pour les informer plus précisément de la teneur des discussions.**

Le SE-UNSA est intervenu sur l'école de Naucelles.

La CGT éducation est intervenue sur les ½ postes dans les classes uniques. L'IA a rappelé que le maintien de ces postes était conditionné à l'accueil d'élèves de TPS dans ces écoles.

Concernant les fermetures de postes, le SNUipp-FSU a tenu à rappeler son positionnement et le cadre dans lequel il se permettrait d'intervenir :

- Nous sommes opposés aux retraits de postes. C'est la raison principale de notre rejet de l'avenant à la convention. C'est la raison pour laquelle **nous ne nous abaisserons jamais à proposer une liste d'écoles qui pourraient faire l'objet d'une mesure de retrait de poste.**
- Nous veillerons à ce que le traitement soit juste, équitable et transparent. **Il ne doit pas y avoir d'écoles injustement ciblées.** Il faut une justice territoriale et il serait impensable qu'un territoire bénéficie d'un traitement particulier par rapport aux autres. Nous reparlerons très certainement de ce dernier point au moment des CTSD et des CDEN puisque **un nouveau scandale semble se profiler pour la rentrée 2018.** Nous avons fermement mis la DASEN en garde et nous espérons sincèrement que la justice soit rétablie d'ici la tenue des instances officielles. Si ce n'est pas le cas nous répondrons à la magouille politique par tous les moyens possibles.
- Enfin, nous avons pointé **l'alarmante situation de la démographie scolaire dans le département.** Nos élus ont beau communiquer sur l'attractivité du département, les statistiques de la démographie scolaire sont sombres, très sombres. De nombreuses écoles sont aujourd'hui en situation d'effectifs très fragiles et cette fragilité gagne aujourd'hui plusieurs chefs-lieux de cantons. **La situation va nettement empirer dans les deux années à venir avec le départ de grosses cohortes de CM1-CM2 au collège.** Pour la FSU, le Cantal ne doit plus être considéré comme un département rural, nous entrons peu à peu dans l'hyper-ruralité. Ramener la carte scolaire à une division du nombre d'élèves par le nombre de classes est une méthode qui ne peut plus s'appliquer que dans quelques « grosses » écoles du département (il ne reste que 28 écoles à plus de 5 classes dans le département). Pour les 117 autres écoles du département, il faut aller au-delà de l'analyse comptable et prendre en compte d'autres facteurs comme l'éloignement, la géographie, les emplois publics scolaires et péri-scolaires... Peu de départements français sont confrontés à cette désertification massive. Le Cantal, la Lozère et la Creuse sont les trois seuls départements français à cumuler une très faible densité de population (moins de 150 000 habitants) et une baisse démographique. Il faudra accepter que ces départements coûtent à l'Etat sauf à vouloir définitivement les rayer de la carte. **Pour le SNUipp-FSU nous sommes en train d'atteindre les limites du possible dans la réduction du nombre de postes dans le département. Le maillage du territoire est aujourd'hui très éparpillé et il serait très dangereux d'aller plus loin.**

Ces remarques, bien qu'acquiescées, par l'assemblée n'empêcheront pas la suite des discussions de porter sur les écoles où l'on doit fermer des postes. L'IA nous reprochera même de ne pas l'aider à faire monter des écoles sur l'échafaud.

Bien aidée par le SE-UNSA dans son ciblage, 9 écoles sont aujourd'hui sur la sellette. Nous prendrons contact avec chacune de ces écoles très prochainement.

*Vos délégués FSU en CTSD et CDEN : Julien Barbet, Stéphanie Lavergne et Lionel Maury*